

Goncelin

Le journal d'information communal
4ème Trimestre 2023



Le 14 Juillet



La rentrée scolaire



Le forum des associations



Infos pratiques

MAIRIE

Lundi et jeudi : 8h30-11h30 & 13h45-17h

Mardi : 13h45-17h

Mercredi : 8h30-11h30

Vendredi : 8h30-11h30 & 13h45-16h

Tel. 04 76 71 78 75

Mail : mairie@goncelin.fr

MÉDIATHÈQUE

- Mardi 16h-18h

- Mercredi 14h-18h

- Vendredi 15h30-19h

Tel. 09 67 83 49 74

(Ne pas laisser de message)

Mail : bibliotheque@goncelin.fr

RELAIS PETITE ENFANCE

Tel. 04 76 13 27 56

Mail : ram@goncelin.fr

Ouvert le lundi et jeudi après-midi

PETITE CRÈCHE LA RUCHE

Tel. 04 76 71 84 94

Mail : multiaccueil@goncelin.fr

Du lundi au vendredi : 8h-18h

ÉCOLES

École Maternelle : 04 76 71 77 49

École Élémentaire : 04 76 71 77 51

Collège Icare : 04 38 72 94 10

NUMÉROS UTILES

Service des Eaux : 04 76 71 05 21

Service Assainissement : 04 76 99 70 00

Service Déchets : 04 76 08 03 03

PERMANENCES PHARMACIES

| | |
|---------------------------------|---------------|
| Breda Joffron - Allevard..... | 28/10 - 4/11 |
| Cheylas..... | 4/11 - 10/11 |
| Bourdariat - Pontcharra..... | 10/11 - 18/11 |
| Goncelin..... | 18/11 - 25/11 |
| La Rochette..... | 25/11 - 2/12 |
| Ph du Haut - Le Touvet..... | 2/12 - 9/12 |
| Les Marches..... | 9/12 - 16/12 |
| Maret - St Pierre Allevard..... | 16/12 - 23/12 |
| La Savoyarde - Montmélian..... | 23/12 - 30/12 |
| Barrier Vallet - Allevard..... | 30/12 - 6/01 |
| Faure - St Jeoire Prieuré..... | 6/01 - 13/01 |
| Bayard - Pontcharra..... | 13/01 - 20/01 |
| Gde Pharmacie - Le Touvet..... | 20/01 - 27/01 |
| Cheylas..... | 27/01 - 3/02 |

Vous pouvez contacter le service d'information sur les pharmacies de garde au 0 835 74 30 20 (15cts/min) ou directement sur le site internet de Servigarde : www.servigardes.fr

Lutter contre le cyber harcèlement

Le numéro national pour les victimes : 30 18

La sirène d'alerte est opérationnelle. Elle va sonner chaque mercredi du mois à midi à partir du 1er novembre. Lors des tests du mercredi, aucune conduite particulière à tenir : il s'agit uniquement d'essais pour vérifier l'efficacité du système d'alerte.



ÉTAT CIVIL

BRUNET-MANQUAT Andrée

17 Décembre 2022

ASATHAL Raphaël

25 Juillet 2023

DEPRÉ Naël

30 Juillet 2023

GAY Alessio

6 Août 2023

BOSON Victoire

3 Septembre 2023

GEORGE Luna

22 Septembre 2023

PICCOZ Christophe et SARRET Laura

22 Juillet 2023

VILLENAVE Julien et MARRAND Laura

19 Août 2023

LABRE Geoffrey et FLANDINET Oriane

15 Septembre 2023

AVOGADRO Antoinette

28 Juillet 2023

BISANCON Renée

17 Août 2023

DROGE Catherine

1er Septembre 2023

LEON Valérie

14 Septembre 2023

LE MOT DU MAIRE



**Chères Goncelinoises,
Chers Goncelinois,**

C'est sous un soleil radieux que petits et grands ont franchi les portes des écoles, collèges ou lycées. Certains heureux de retrouver leurs camarades, d'autres un peu plus angoissés. Quelques jours ont suffi pour que chacun retrouve le rythme scolaire.

Les activités sportives, culturelles ou autres ont accueilli petits et grands avec joie et bonne humeur. Belle année à toutes et tous.

La commune de Goncelin a eu le plaisir de se voir attribuer le Prix Trophée Bois décerné par le Département de l'Isère. Il nous a été remis le 14 Septembre à Saint Sauveur. 24 réalisations avaient été retenues, 6 ont remporté ce Trophée, dont notre commune pour les travaux de rénovation de la Mairie. Le bois présent à tous les étages, le réemploi de certains (escaliers en noyer, suspension de l'ancienne salle du conseil...) ont été déterminants pour l'obtention du trophée. Un grand merci au Département de l'Isère et son Président, ainsi qu'à nos architectes Anne Foulon et Thomas Braive, Tifenn Finet et Jacques Rabiet qui ont travaillé de concert avec toutes les entreprises afin d'obtenir un bâtiment qui répond aux exigences environnementales. Le 15 septembre dernier, la Communauté de communes a inauguré l'installation (après une rénovation complète) de l'entreprise Sillat au Pôle Bois. Notre Ex Setrim laisse place à un bâtiment embelli, agrandi qui va permettre à cette entreprise de se développer, d'accueillir sa clientèle dans un environnement harmonieux, et transforme agréablement notre entrée de village. De surcroît, 2600 m² de panneaux photovoltaïques ont été posés. Tous nos vœux de prospérité à l'entreprise Sillat et longue vie au Pôle Bois.

Les travaux de la route des Îles sont enfin terminés (excepté en haut de la rue du Port, les coffrets Enédis doivent être changés, normalement fin Octobre). Pour des raisons de sécurité, nous avons changé l'emplacement des passages piétons, nous espérons qu'ils seront bien utilisés.

Je remercie tous les riverains de la route des Îles, de la rue du Port, de la rue des Noyers et de la rue de la Gare qui ont su faire preuve de compréhension et de patience de jour et de nuit. Merci à toutes et à tous.

Un grand merci à Mme et M. Davoine pour leur collaboration dans ce projet, sans leur adhésion nous n'aurions pu réaliser ces travaux. Le mur (qui intrigue de nombreuses personnes) empêchera les véhicules d'atterrir dans leur jardin. Merci à vous, vous allez enfin pouvoir agrémenter votre jardin de beaux légumes et de belles fleurs.

Deux rendez-vous de joie et de convivialité : le 31 Octobre pour Halloween et le 23 Décembre pour le Marché de Noël
Bel automne à toutes et à tous !

Françoise Midali.

Le Mot du Maire

Vie locale

Retour sur la balade contée
Été créatif pour les enfants
Fête nationale du 14 juillet
Succès des jobs d'été
Forum des associations
Pot de la rentrée scolaire
Projection du film de Laetitia Moller à la Bibliothèque
Nouvel électricien sur la commune

Travaux

Radar pédagogique
Entente entre les communes
Fin des travaux - Rue du Néziou
Fin des travaux - Route des Îles
Réhabilitation du Gymnase et de la Salle des fêtes

DOSSIER : Rentrée scolaire

SOMMAIRE

Infos jeunes

Carte tatoo
Mission locale Grésivaudan
Appel à projets jeunes

Emploi

ADEF
L'Armée de l'Air et de l'Espace
Recensement de la population

Le Grésivaudan

Reprise des permanences conseil énergie pour les entreprises
Distribution des composteurs
Permanences emploi - formation
Ateliers Jardinez malin
Le Président de la Communauté de communes vient à votre rencontre
Gagnez au change avec les couches lavables

Expression libre de la Minorité

Loisirs - Associations

Les Boutons d'Or
Ski Club Goncelinois en Grésivaudan
AGV
Actimarch Grésivaudan
Le Rif

Pour infos

L'art de bien vieillir en Isère
Prenez rendez-vous avec le conciliateur
Formulaire accès médecin traitant
Association PHARES
Système d'alerte des populations
DéTECTEURS de faune
Déclarez vos ruches
Rappel sur l'ambroisie
Ouverture de la chasse

Loisirs - Agenda

Goncelin fête Halloween
Mois du doc

Retour sur le balade contée

Vendredi 7 juillet, Mathilde de la compagnie I.R.E.A.L. est venue nous raconter ses «Histoires de poches» dans les rues de Goncelin.

La conteuse avait dans sa robe à poches de multiples histoires, et nous avons pu en écouter cinq au gré des pauses et des choix du public.

Plus d'une quarantaine de personnes étaient présentes en cette fin de journée qui marquait le début des vacances scolaires estivales.

Cette soirée s'est terminée autour d'un petit buffet dans le parc de Goncelin.



Un été créatif pour les enfants

Le CCAS a organisé deux semaines d'activités destinées aux jeunes Goncelinois âgés de 6 à 10 ans.

Deux animations étaient proposées : du Cirque avec la compagnie **Aux Agrés du Vent** et de l'Art plastique avec **Sovan** (artiste plasticien). Les enfants divisés en deux groupes ont pu participer en alternance à l'ensemble des activités.



C'est avec fierté qu'à la fin de chaque semaine, un spectacle a été présenté aux parents afin qu'ils puissent découvrir le travail accompli.



Un grand bravo aux enfants et aux animatrices !
Rendez-vous l'année prochaine.



Fête nationale du 14 juillet

Le traditionnel feu d'artifice du 14 juillet a bien eu lieu cette année à Goncelin. Pour rappel, l'année dernière la sécheresse avait empêché les artificiers d'effectuer le tir.

La soirée a commencé par le défilé aux lampions. Tous les participants ont allumé leurs lampions, Place de l'Eglise et ont déambulé en direction du Parc Rue de la Ventive.

C'est alors que le spectacle pyrotechnique a débuté, depuis les Berges de l'Isère, la magie du feu d'artifice a opéré avec une succession de tableaux au fur et à mesure des lancés. Doré et multicolore la nuit a été éclairée de mille feux, c'est toujours un moment d'émerveillement.

Et puis la fête s'est poursuivie par le bal sur le parking du Gymnase animé par **DJ Flo-One** où les Goncelinois ont pu danser sur les rythmes effrénés proposés par le DJ.

Le Comité des Fêtes de Goncelin proposait des rafraichissements qui ont été les bienvenus !

Cette belle soirée s'est achevée tard dans nuit.



Succès des jobs d'été

Comme les années précédentes, de jeunes Goncelinois ont été recrutés par la commune cet été.

Ils ont travaillé avec les services techniques et ont pu accomplir différentes missions comme l'entretien des espaces verts, le nettoyage des locaux ...

Chaque année, c'est avec satisfaction que la commune renouvelle cette opération pour permettre aux jeunes de bénéficier d'une expérience professionnelle afin qu'ils puissent connaître le fonctionnement d'une collectivité.

Remerciements au personnel des services techniques et à tous les jeunes de la saison 2023 pour leur travail.

A noter : Si vous avez 16 ans révolus en 2024 (avant le 24 août), n'hésitez pas à poser votre candidature.



Forum des associations

Le 9 septembre après midi : un rendez-vous incontournable pour le sport, la culture...

Actuellement on peut constater que le sport fait la une, il y a une forte sensibilisation et participation du public pour les événements 2023, elle sera d'autant plus importante l'année prochaine. 2024 sera marquée par le déroulement des Jeux Olympiques de Paris, où différentes manifestations seront organisées autour du sport. C'est dans ces conditions que cette demi-journée a été intense et très attractive pour la vingtaine d'associations présentes au forum.

- De nombreuses activités étaient proposées :
- Sport : Basket, Cyclisme, Football, Judo, Randonnée, Ski, Tennis, Gymnastique, Danses...
 - Culture : Musique, Peinture...
 - Autres : Club les Boutons d'Or, Le Rif, Couture...

Le forum s'est terminé à 18h par un apéritif où Mme Le Maire accompagnée d'élus a remercié chaleureusement les associations pour leur dévouement et l'investissement d'autant plus justifié face aux difficultés rencontrées dans le recrutement des bénévoles.

Durant le discours, le lancement des travaux de réhabilitation complète du gymnase et de la salle des Fêtes a été annoncé.

Une réunion avec les associations utilisatrices a eu lieu afin que chacune d'entre elles puissent exprimer ses idées et bien entendu tout cela en fonction des contraintes techniques et financières. Les travaux se feront en site occupé par tranche pour perturber le moins possible les activités. Un accueil favorable et unanime de la part des associations présentes a été réservé pour ce projet.

Belle année à tous !



Pot de la rentrée scolaire

Tous les ans, la municipalité organise une réception à l'occasion de la rentrée scolaire en présence de tous les acteurs (enseignants des écoles Maternelle et Élémentaire, équipe dirigeante du Collège, Gendarmerie, APASE, agents communaux et élus). C'est un moment privilégié chaque année.

L'occasion pour les différents intervenants du monde éducatif et garant de la sécurité de se rencontrer et d'échanger. Tous soucieux d'œuvrer et d'accomplir la transmission du savoir dans les meilleures conditions possibles pour avoir de bons résultats. Travailler en lien est important, Françoise MIDALI l'a rappelé dans son message de bienvenue. Ecoute, observation, surveillance, vigilance, alerte... sont les missions à accomplir par chacun d'entre nous au quotidien. L'allocution s'est terminée en souhaitant une bonne année scolaire à tous autour du pot de la rentrée.



Projection du film «L'énergie positive des dieux» de Laetitia Moller à la Bibliothèque

Leur musique est une déferlante de rock électrique. Leurs textes assènent une poésie sauvage. Accompagnés de quatre musiciens : Stanislas, Yohann, Aurélien et Kevin sont les chanteurs du groupe Astérotypie.

Issus d'un institut médico-éducatif accueillant des jeunes artistes, ils dévoilent sur scène leur univers détonant, encouragés par Christophe, un éducateur plus passionné d'art brut que de techniques éducatives. Leur aventure collective est un cri de liberté.

Venez assister à la projection de ce film hors du commun sur la musique, le rock, la vie, l'amitié, et tant d'autres choses le 24 Novembre à 20h. Tout public - Gratuit - Entrée libre.

Nous aurons la chance et le plaisir d'accueillir la réalisatrice du film Laetitia Moller pour cette séance à la Bibliothèque de Goncelin. Nous pourrons ainsi échanger avec elle à l'issue de la projection.

Cet événement s'inscrit dans la cadre du "Mois du doc", le mois du film documentaire en bibliothèque.

Du 1er au 30 novembre, retrouvez de nombreuses projections dans les bibliothèques du Grésivaudan.



Cédric Bur, nouvel électricien sur la commune

Cédric Bur est électricien depuis 15 ans. Depuis septembre 2022, il a créé sa micro-entreprise : **LLF La Lumière fut.**

Vous pouvez le contacter pour la pose de bornes de recharge de véhicules électriques et pour de l'électricité générale.

+d'infos :

06 66 05 58 58

lalumierefut38@gmail.com



Travaux

Radar pédagogique

Le radar pédagogique comme son nom l'indique, s'installe uniquement dans un but pédagogique.

Il a des objectifs purement préventifs et permet d'en savoir plus sur le trafic.

Il a été installé sur la commune de Goncelin, le 21 avril 2023. C'est un radar pédagogique mobile, ce qui permet de le déplacer sur toute la commune.



Entente entre les communes

Lors des intempéries du 24 mai 2023, il y a eu de nombreux débordements dans les ruisseaux ce qui a engendré de nombreuses interventions.

C'est grâce à la collaboration entre les différentes communes (Le Cheylas, Crets-en-Belledonne et Goncelin) ainsi que l'intervention du Département de l'Isère que la sécurisation des routes a pu être effectuée.

ZONE BLEUE



Les automobilistes seront dorénavant verbalisés en cas de non respect de l'arrêté municipal de stationnement.

Fin des travaux de la rue du Néziou

Rappel : Les travaux sur les réseaux (électricité et fibre) et l'éclairage public ont été réalisés.

Les aménagements de voirie (bordures, signalétique...) ainsi que le design actif porté par la commune sont terminés.

Il reste les plantations pour la fin novembre.



Fin des travaux pour la route des Îles

Rappel : Suite aux travaux de renforcement du réseau électrique sur la route des îles réalisés par TE38. La commune a engagé des aménagements de voirie (trottoir, mur de soutènement, adaptation de l'éclairage public et des réseaux des eaux pluviales).

Les enrobés des Routes Départementales ont été refaits par le Département.

La zone située au carrefour de la route des îles et de l'impasse du stade n'a pas pu être finalisée et a pris du retard.

En cause, un coffret électrique méconnu d'Enedis a été découvert en cours de chantier. Nous attendons l'intervention d'Enedis (courant Octobre) pour finaliser les travaux.

En outre, il restera quelques plantations à finaliser en Octobre/Novembre.



Réhabilitation du Gymnase et de la salle des fêtes

La Municipalité a sélectionné la Maitrise d'Oeuvre pour la réhabilitation de la Salle des fêtes - Gymnase et de ses abords.

L'atelier Métis Architectes, mandataire du groupement de Maitrise d'oeuvre a débuté la phase de diagnostic fin septembre.

Une réunion a eu lieu le jeudi 28 septembre avec les associations Goncelinoises pour présenter le groupement ainsi que les premières ébauches d'une esquisse de projet.

Cette réunion avait pour but de rappeler qu'une réhabilitation comporte des contraintes techniques et aussi d'échanger sur les besoins des associations.

Plusieurs étapes restent à venir pour aboutir à un projet répondant aux enjeux tout en respectant le budget.

Nous vous tiendrons informé au fur et à mesure.



Les travaux des services techniques

- Entretien des voiries communales (propreté urbaine).
- Entretien des lavoirs.
- Entretien du Gymnase (fenêtre oscillo réparée), complexe sportif, Écoles.
- Création d'un potager à la Petite Crèche de Goncelin.
- Soutien aux manifestations.

D'autres travaux sont réalisés...

- Entretien du terrain de football synthétique avec le prestataire qui a aménagé l'équipement, il faut le décompacter et rajouter par la suite des billes.
- Diagnostic sanitaire du platane de l'École Élémentaire réalisé par l'ONF (Office National des Forêts). L'arbre n'est pas malade, il est en pleine forme.

DOSSIER SUR LA RENTRÉE SCOLAIRE

LES ÉCOLES ET LE COLLÈGE ICARE

Lundi 4 septembre sonnait la fin des vacances scolaires et le retour à l'école pour les petits Goncelinois.

Tous les ans, Mme Le Maire est présente le jour de la rentrée scolaire, et cette année elle n'a pas dérogé à la règle.

Après son discours, les 223 élèves ont retrouvé les bancs de l'école (154 élèves à l'École Élémentaire et 69 élèves à l'École Maternelle).

Un autre temps fort : les élèves de 6ème ont eux aussi fait leur rentrée ce même jour. Cette année, ils sont 566 au collège avec une sixième supplémentaire.



LE PÉRISCOLAIRE

PÉRISCOLAIRE DU MATIN :

Les enfants sont accueillis (maternelle & élémentaire à l'École Maternelle) à partir de 7h30.

Des coloriages et des jeux sont mis à disposition. Ensuite, à partir de 8h20 les enseignants arrivent et les enfants rentrent dans les classes.

RESTAURANT SCOLAIRE :

Le restaurant scolaire accueille les enfants à partir de la première section de maternelle.

POUR L'ÉLÉMENTAIRE :

L'équipe de la cantine peut accueillir jusqu'à 120 élèves. Le service et l'encadrement sont assurés par huit agents.

POUR LA MATERNELLE :

Le service et l'encadrement sont assurés par quatre agents municipaux.

PÉRISCOLAIRE APRÈS-MIDI

Ouverture à partir de 16h20, le goûter (offert par la Municipalité) est préparé. Les enfants de l'École Élémentaire sont aussi accueillis à l'École Maternelle.

Pour toutes inscriptions, il est obligatoire de le faire la veille pour la cantine et le périscolaire.

Vous pouvez le faire en ligne sur le Portail Famille : <https://portail.berger-levrault.fr/MairieDeGoncelin38570/accueil>

Pour les enfants inscrits à l'étude dirigée, elle est assurée par les enseignants, le lundi et jeudi. L'inscription se fait en ligne, vous recevrez le lien par e-mail. Elle a lieu de 16h30 à 17h30 dans l'École Élémentaire.

Un fois terminée soit les enfants quittent l'école soit ils sont ramenés au périscolaire à l'École Maternelle soit ils attendent leurs parents.



LE NOUVEL AMÉNAGEMENT DE LA PETITE CRÈCHE

L'équipe professionnelle de la Petite Crèche « La Ruche », au complet pour cette rentrée 2023, se réjouit de voir aboutir son projet phare depuis 3 ans : Aménager l'espace intérieur du pôle petite enfance.

L'environnement physique proposé à l'enfant et au groupe d'enfants influence l'accueil, l'exploration, le jeu et les interactions. C'est pour cela que les professionnelles de la crèche, en partenariat avec le Relais Petite Enfance, ont, dans un premier temps mené une réflexion sur leurs attentes et envies concernant cet aménagement en lien avec leurs objectifs éducatifs.

Cette première étape a été nourrie par des formations sur le thème de l'aménagement, du jeu et de la communication à l'enfant lors de journées pédagogiques organisées au sein de la structure.

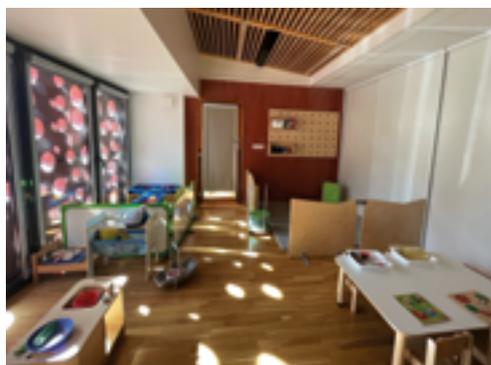
La création du projet d'aménagement est venue ensuite.

Après plusieurs consultations, le choix de mobilier et d'équipements spécialisés s'est fait auprès d'un fournisseur certifié, engagé dans le développement durable. C'est le moment où émerge un rêve un peu fou de fresque sur un des murs pour harmoniser la pièce de vie. Rêve qui prend vie grâce à Oséa Eslault, professionnelle de la crèche qui relève ce défi et offre à la structure ses compétences graphiques et artistiques.

Et c'est autour de cette rentrée 2023 que le projet se concrétise avec la livraison (très attendue) du mobilier commandé.

Les espaces pensés prennent vie pour l'accueil d'une nouvelle promotion de Goncelinois explorateurs.

Le projet représente un budget de presque 50 000€ et bénéficie d'une subvention de la CAF, partenaire de notre établissement.



Coin pour les plus grands

ZOOM SUR OSEA ESLAULT

Oséa Eslault, professionnelle de la petite enfance, a rejoint l'équipe de la petite crèche « La Ruche » en septembre 2022. Au fur et à mesure de son exercice professionnel, elle dévoile son talent en art graphique. En effet, Oséa a une double compétence. Elle est portraitiste, illustratrice et dessinatrice. Passion qu'elle exprime depuis 13 ans et qui ne cesse de grandir. Ainsi, depuis l'année dernière, ses collègues, les enfants accueillis et leur famille profitent de ses créations qui embellissent la structure.

C'est spontanément et généreusement qu'elle répond « oui » au projet de fresque rêvée par ses collègues. Et c'est avec aisance, autonomie et professionnalisme qu'elle relève le défi. Croquis, contours tracés au mur, puis peinture. Oséa crée ses couleurs, ajoute des agréments, bulles et petits insectes rejoignent des fleurs majestueuses, qui n'échappent pas au regard des petits curieux. Le résultat magnifique émerveille petits et grands.

La pièce est transformée, son œuvre apporte harmonie et apaisement dans la pièce de vie de la crèche. C'est un réel cadeau pour la commune. Nous lui exprimons toute notre gratitude.

Pour en savoir plus :

<https://www.artbyosea.com/accueil>

Facebook : @ Art By Oséa

Instagram : @artbyosea



DOSSIER SUR LA RENTRÉE SCOLAIRE

2ème édition du Conseil Municipal des Enfants

Les élections se dérouleront **le vendredi 20 Octobre 2023, le matin à la Mairie de Goncelin.**

Sont potentiellement candidats les enfants en CM1/CM2 et sont électeurs les enfants des classes de CE2, CM1 et CM2.

La Clôture des dépôts de candidature a été fixée le 9 octobre.

16 candidats se sont présentés.

Rappel : Le CME est composé de 9 élus.

Vous avez besoin d'aide ? pensez à l'APASE

L'APASE, Association pour la Promotion de l'Action Socio-Educative, est une association d'éducateurs de rue. Elle fonctionne par secteur géographique.

Pour le Grésivaudan, il y a trois éducateurs spécialisés ainsi qu'un chef de service.

L'APASE travaille en lien et en complémentarité avec différents partenaires du territoire (centres sociaux, services municipaux, missions locales, collèges, lycées, bibliothèques, associations...) afin d'assurer un accompagnement cohérent à chaque personne accompagnée.

Badis Mehadjri est éducateur spécialisé sur la commune. Il est également sur Le Cheylas, Allevard, Crêts en Belle-donne et Tencin. Son local se trouve à l'Espace Bayard à Goncelin (24 Avenue des Tirignons).

Les Éducateurs font aux jeunes une offre éducative qu'ils sont libres d'accepter. Ils n'ont pas de thématiques spécifiques d'accompagnement mais ils s'adaptent aux besoins du jeune et/ou de sa famille.

De part leurs missions, les éducateurs sont tenus à la confidentialité de la relation.

Quel est son rôle :

- Aider les jeunes et les adolescents (de 11 à 25 ans) dans différents domaines (santé, scolarité, loisirs, justice, travail, formation, logement, problèmes administratifs...) et les soutenir face aux difficultés psychologiques (harcèlement, solitude, déprime, errance...), sociales, professionnelles, scolaires....



- Il propose des accompagnements collectifs ou individuels, des activités dans la rue, des sorties et des chantiers éducatifs.

Pour participer à ces chantiers, il faut avoir 16 ans.

- Son rôle est aussi de permettre aux habitants de mieux vivre ensemble, d'améliorer les échanges et ainsi permettre que des choses puissent changer et que des difficultés puissent se résoudre. Vous pourrez le rencontrer dans la rue, au local ou encore au collège de Goncelin.

+d'infos :

Badis Mehadjri

07 84 16 14 89

equipe.gresivaudan@apase38.fr

www.apase38.fr



+ de sport, de culture et de loisirs avec **LA CARTE TATTOO ISÈRE!**

GRATUIT!

POUR TOUS LES COLLÉGIENS ISÉROIS!
(Voir conditions au dos)

Le Département de l'Isère, en partenariat avec la Caf de l'Isère, propose à tous les collégiens la carte Tattoo Isère : elle donne accès à des réductions pour l'adhésion à l'année à des activités sportives, culturelles ou artistiques, à des achats en librairie, des sorties culturelles* et à des bons plans.

SIMPLE, RAPIDE et GRATUITE

UNE CAGNOTTE DE 60 €
Financée par le Département de l'Isère, pour les activités sportives, culturelles et artistiques

DONT 10 € PAR AN pour les achats en librairie, et les sorties culturelles* déductibles des 60 € de la cagnotte

+ UN BONUS CULTURE DE 60 €
Financé par la Caf pour les familles dont le QF est inférieur à 1 200 € soit 120 € d'avantages au total!

DES BONS PLANS toute l'année : offres spéciales, réductions, gratuité lex : billet terrie FOG, Yeti's, SOPCC basket club...
* spectacle vivant, cinéma (ateliers art et audio)

COMMENT RECEVOIR LA CARTE TATTOO ISÈRE ? → VOIR AU VERSO

COMMENT RECEVOIR LA CARTE TATTOO ISÈRE ?

ÉTAPE 1 : sur www.isere.fr, créez votre compte personnel via la rubrique démarche en ligne (soyez connecté afin d'accéder à la plateforme d'inscription Tattoo Isère).

ÉTAPE 2 : depuis Isère-connect accédez au service en ligne Tattoo Isère pour effectuer votre demande de carte. Attention, pour l'année scolaire 2023/2024, inscription à réaliser avant le 31 mai 2024. Pour gagner du temps dans votre saisie, munissez-vous de votre numéro allocataire Caf (ou d'un justificatif d'identité et de domicile) et d'une photo de votre enfant.

ÉTAPE 3 : une fois votre demande validée par le Département, vous recevrez la carte de votre enfant dans votre boîte aux lettres à partir du 29 août prochain. Cette carte est valable pour toute la scolarité au collège et la demande est à faire seulement la 1^{re} année. Important : pour recevoir la carte Tattoo dès les premiers jours de la rentrée scolaire, pensez à inscrire votre enfant avant le 15 août. Sinon comptez un délai de 3 semaines pour recevoir votre carte, une fois l'inscription faite.

ÉTAPE 4 : attention, la carte Tattoo envoyée à votre domicile n'est pas créditée pour des raisons de sécurité. Elle le sera dès que la scolarité de votre enfant sera confirmée par son établissement scolaire.

ÉTAPE 5 : la scolarité de votre enfant est confirmée, sa carte est créditée et un code de connexion vous sera adressé par mail afin d'accéder à votre compte depuis l'application Tattoo Isère.

ÉTAPE 6 : consultez la liste des partenaires depuis l'application ou sur le site isere.fr. La carte Tattoo Isère, fonctionne comme une carte bancaire, présentez-la chez un partenaire afin d'effectuer une transaction pour le paiement des activités annuelles ou des dépenses en librairie de votre enfant. Elle sera valable jusqu'au 31 juillet 2024.

Application Tattoo Isère : simple, rapide. Accédez à votre carte et tous les bons plans ! A l'aide de votre carte Tattoo Isère et du code de connexion reçu par mail, accédez à votre espace sans aucune autre démarche d'enregistrement. Retrouvez aussi la liste de tous les partenaires!

Rendez-vous sur isere.fr

DES QUESTIONS ? Appelez le 04 80 80 66 25, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et 13 h à 18 h (hors jour férié). Vous pouvez également poser vos questions par mail, depuis votre espace, rubrique ouvrir une demande d'assistance.

Culture, Sport, Bons Plans... La carte où t'as tout!

Vous rencontrez des **jeunes** entre 16 et 25 ans qui ne savent pas quoi faire à la **rentrée** ?

Les accompagner c'est notre métier !

Orientation • Formation • Emploi...

Contactez-nous

04 76 08 08 70

accueil@mlgresivaudan.com

Appel à projets jeunes

De juillet à octobre 1

Je contacte la MSA de mon département et je présente mon projet à mon référent.

Je construis ma candidature en réfléchissant à mon projet, mes actions et mon budget. Je remplis mon dossier de candidature et le transmette à mon référent pour participer à l'appel à projets local.

De novembre à décembre 2

Ma MSA reçoit mon dossier et l'étudie. Elle peut récompenser le projet avec un prix local. Le projet peut ensuite être sélectionné pour participer à l'appel à projets national.

De janvier à mai 3

Les dossiers de l'appel à projets national sont examinés par un jury, qui récompense 16 ans des prix allant de 1 500 à 2 500 euros.

Emploi

L'Adef recherche des demandeurs d'emploi



Après avoir accompagné plus de 126 salariés en 2022, l'ADEF poursuit son développement et annonce le recrutement de nombreux salariés supplémentaires. L'association pour le développement de l'emploi et de la formation (ADEF), propose différentes missions, en CDD d'usage, en temps plein ou en temps partiel dans toute la Vallée du Grésivaudan.

En parallèle de ces missions, et en fonction des besoins du salarié, un accompagnement personnalisé lui sera dispensé.

L'ADEF Grésivaudan s'attache à accompagner ses salariés vers un retour à l'emploi durable à travers un accompagnement personnalisé de 24 mois maximum, des mises à disposition et des formations.

Quelques critères pour intégrer l'ADEF et bénéficier de leurs conseils :

- Être domicilié dans la Vallée du Grésivaudan;
- Être en recherche d'emploi;
- Être en difficulté pour un retour vers l'emploi.

Pour un accompagnement au plus près du salarié, les antennes de l'ADEF Grésivaudan sont ouvertes à Crolles, Goncelin, et Pontcharra.



L'ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE RECRUTE !

LE RECRUTEMENT

L'armée de l'Air et de l'Espace recrute 4000 personnes en 2023 !

Avec plus de 50 métiers disponibles, il y en aura donc un fait pour vous !

Accessible dès le niveau 3ème



VENEZ NOUS RENCONTRER !

A Grenoble, tous les jours de la semaine de 9h00 à 18h00 avec ou sans rendez-vous.

A Annecy et à Chambéry, le Mercredi sur rendez-vous uniquement.

Coordonnées CIRFA :

Grenoble : 10 rue Cornélie Gémond

Tel : 04 76 76 22 22

Tous nos conseillers en recrutement sont mobilisés pour traiter vos demandes d'informations, de candidatures ou le suivi de votre dossier, dans les meilleurs délais possibles.

Vous pouvez les joindre par téléphone, mail, via nos réseaux sociaux de recrutement et bien sûr continuer à effectuer vos candidatures en ligne.



Pour plus d'informations rendez-vous sur devenir-aviateur.fr

Recensement de la population 2024



Devenez Agent Recenseur : Collectez, Comptez, Contribuez !



Une nouvelle campagne de recensement de la population sera mise en place par l'INSEE en 2024. Elle se déroulera du Jeudi 18 janvier 2024 au samedi 17 février 2024 pour la Commune de Goncelin.

Pour rappel, le recensement est obligatoire, confidentiel et déclaratif. Il est sous la responsabilité de l'Etat, dont les services de l'INSEE organise et contrôle cette campagne. Les Communes préparent et réalisent la collecte sur le terrain.

Pour ce faire la commune **recherche 5 agents recenseurs sur cette période.**

Les missions :

- Se former aux concepts et aux règles du recensement;
- Effectuer la tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses de son secteur et les faire valider par son coordonnateur;
- Assurer la collecte des données concernant les logements et les personnes habitant un secteur défini de la commune;
- Assurer le suivi des dossiers par adresse et tenir à jour son carnet de tournée;
- Rendre compte régulièrement de l'avancement de son travail et restituer les questionnaires renseignés;
- Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents (les réponses de la population pourront se faire soit en version papier, soit par voie dématérialisée).

Le profil :

- Être libre de tout engagement pendant la période du recensement;
- Ténacité et grande disponibilité quotidienne (collecte et restitution des questionnaires en journée mais également en soirée, travail obligatoire le mercredi et le samedi);
- Rigueur et organisation pour restituer les informations dans les délais;
- Aptitudes relationnelles, capacité au dialogue;
- Discrétion, confidentialité et neutralité.

Type d'emploi : emploi saisonnier d'un mois, à compter du 18 janvier 2024. Prévoir également d'être disponible pour une journée de formation entre octobre et novembre 2023, ainsi que le temps nécessaire à la reconnaissance de son secteur (environ 20h début janvier). Rémunération par arrêté municipal (SMIC horaire). Poste ouvert à toute personne majeure véhiculée.

Si vous êtes intéressé(e), merci d'envoyer votre candidatures à la Mairie avec un CV et une lettre de motivation à l'attention de Madame le Maire : Mairie - 4, place de la mairie - 38570 Goncelin ou mail : dgs@goncelin.fr

Renseignements : Christophe RUSPINI, DGS
Tél. 04.76.71.78.75

Reprise des permanences conseil énergie pour les entreprises

TPE, PME, artisans, commerçants et associations du Grésivaudan : vous souhaitez réduire vos factures d'énergie et améliorer le confort de vos locaux ?

La communauté de communes Le Grésivaudan vous propose des accompagnements personnalisés gratuits, par téléphone ou sur rendez-vous, que vous soyez locataire ou propriétaire de vos murs. Rendez-vous à Crolles au siège de la Communauté de communes pour des permanences d'une heure. Elles vous permettront de bénéficier de nombreux conseils et d'aborder des sujets comme les leviers pour réaliser des économies d'énergie, les travaux et rénovations possibles, les aides financières à votre disposition, des clés pour améliorer le chauffage, le confort thermique ou encore l'éclairage de vos locaux.

Inscription obligatoire par mail :

entreprises@ageden38.org

Prochaines dates :

- Lundi 13 novembre | 13h30 à 18h - Crolles

- Lundi 11 décembre | 8h30 à 13h - Crolles

Nous répondons également à vos questions gratuitement tous les lundis et mardis de 13h30 à 17h30 au 04 38 38 19 31. N'hésitez pas à nous contacter directement.

+d'infos : <https://www.le-gresivaudan.fr/50-conseil-energie-pour-les-entreprises.htm>

TPE/PME, artisans, commerçants, rendez-vous gratuits à Crolles

Permanences conseil énergie pour les entreprises

Mar. 19 septembre | 8h30 > 13h
 Mar. 17 octobre | 13h30 > 18h
 Lun. 13 novembre | 13h30 > 18h
 Lun. 11 décembre | 8h30 > 13h

Inscriptions via : entreprises@ageden38.org

AGEDEN La Région Auvergne-Rhône-Alpes France Auvergne Isère CCI Le Grésivaudan communauté de communes

Distribution des composteurs



Les composteurs ne sont plus vendus au Service Déchets du Grésivaudan.

Comment obtenir un composteur gratuitement ?

- En suivant un atelier de découverte du compostage

- En vous inscrivant à une permanence de distribution grâce à votre carte de déchetterie.

- Vous n'avez pas de carte de déchetterie ?

3 solutions s'offre à vous : Sur place au service Déchets du Grésivaudan au Versoud, en ligne ou par courrier (attention, conservez bien votre référence usager donné lors de la création. Vous en aurez besoin pour la création de votre espace personnel).

- Vous avez un carte de déchetterie, il vous suffit de créer votre espace personnel. Une fois votre espace personnel activé, vous pourrez vous inscrire simplement à une des permanences proposées sur une des communes du territoire.

+d'infos : www.le-gresivaudan.fr/260-le-compostage-individuel.htm

Des permanences d'accueil tout public emploi - formation

Depuis début octobre, des permanences d'information et d'orientation sur les questions de l'emploi et de la formation auront lieu chaque semaine dans 6 communes du Grésivaudan.

Ouvertes à tous et toutes, elles visent à proposer un premier niveau de réponse ou de conseil à tout habitant en recherche d'emploi ou salarié.

Des chargés d'accompagnement professionnel de la Communauté de communes Le Grésivaudan vous recevront avec ou sans rendez-vous :

- Mairie de St Ismier : le mardi journée;
- Mairie de Crolles : le jeudi journée;
- Maison des associations du Touvet : le mardi matin;
- L'Espace France services intercommunal à Pontcharra : le lundi matin;
- **Mairie de Goncelin : le lundi de 14h à 17h.**

A Villard Bonnot, cet accueil est assuré par l'association AGI tous les mercredis de 9h à 11h en mairie.

+d'infos sur ces permanences : contactez la Mairie de ces communes.



Ateliers Jardinez malin, compostage, lombricompostage...

Vos déchets sont une ressource et c'est votre jardin qui va en profiter.

Le Grésivaudan vous propose de nombreux ateliers gratuits, pour valoriser vos déchets verts et faire de vos déchets alimentaires un compost de qualité !

Atelier Découverte du compostage au service déchets :

- 26 octobre 2023 de 14h30 à 16h
- 11 décembre 2023 de 14h30 à 16h

Atelier Découverte du compostage partagé au service déchets :

- 27 novembre 2023 de 18h30 à 20h

Atelier Lombricompostage au service déchets:

- 6 novembre 2023 de 18h30 à 20h

Pour participer, il suffit de s'inscrire en ligne sur :

www.le-gresivaudan.fr

Ateliers ouverts aux habitants des 27 communes dont les déchets sont directement gérés par Le Grésivaudan

Adresse du service Déchets de la Communauté de Communes Le Grésivaudan :

219 rue Guynemer - ZA La Grande Île 38420 Le Versoud



Le Président de la Communauté de communes vient à la rencontre des habitants



Chaque trimestre, Henri Baile, Président de la communauté de communes vient à la rencontre des habitants via des permanences réparties sur l'ensemble du territoire.

Les habitants qui souhaitent échanger avec lui sur les compétences et les services à la population de l'intercommunalité peuvent demander un rendez-vous sur : www.le-gresivaudan.fr/rencontrepresident

Les prochaines dates :

- Mercredi 8 novembre - St Mury Monteymond
- Mercredi 15 novembre - Froges
- Mercredi 6 décembre - Saint Ismier

Les rendez-vous durent environ une demi-heure par habitant.

Gagnez au change avec les couches lavables !

Le Grésivaudan vous propose un atelier en visio pour en savoir plus sur les couches lavables et pour sauter le pas :
- 8 décembre de 18h à 19h30

Sur inscription: www.le-gresivaudan.fr

Bon à savoir :

Entre sa naissance et l'âge de propreté (2 ans et demi en moyenne), un enfant aura besoin d'environ 4 500 couches...soit 1 tonne de déchets par enfant (en volume, cela représente une pièce de 10m² remplie du sol au plafond).

Les couches lavables aujourd'hui n'ont plus rien à voir avec les langes de nos grands-parents. Pratiques, performantes, esthétiques, elles ont aussi un intérêt environnemental, sanitaire et économique...

Les couches lavables : une alternative écologique

Passer aux couches lavables c'est tout d'abord réduire ses déchets : Pour les parents qui ont un enfant entre 0 et 2 ans, les couches représentent jusqu'à 40% de leur poubelle d'ordures ménagères !

Mais c'est aussi diminuer la pression sur les ressources naturelles : une tasse de pétrole est nécessaire pour la fabrication d'une seule couche jetable.

Une alternative santé :

Les couches lavables sont exemptes de produits chimiques et toxiques.

Une alternative qui permet de faire des économies :

Utiliser des couches lavables coûte 3 fois moins cher que des jetables : 1 000 euros d'économie en moyenne (coûts liés au lavage compris) pour un enfant de la naissance à la propreté.



Pour Goncelin, un autre regard...

Cette rentrée 2023 est particulière. Particulière, parce qu'elle est plus que jamais révélatrice de l'état de notre société, de l'état de notre planète. Il nous appartient à nous, goncelinoises et goncelinois, élus et habitants, de prendre la mesure des transformations que connaissent nos sociétés afin d'engager le tournant nécessaire qui permettra à la jeunesse de reprendre confiance en l'avenir, un avenir qui puisse rester séduisant.

Tout d'abord, nous sommes inquiets de constater qu'à la rentrée, le nombre d'enseignants recrutés n'a pas permis, contrairement à ce qu'avait annoncé le gouvernement, de faire en sorte que tous les enfants du collège de Goncelin puissent bénéficier de l'ensemble des cours auxquels ils ont droit. C'est à l'échelle individuelle que nous pouvons agir en faisant en sorte de choisir des élus nationaux qui défendent les services publics. Nous sommes également inquiets de voir le nombre grandissant d'étudiants qui, en France, en 2023, n'arrivent ni à se loger, ni à se nourrir convenablement. Quel mépris pour cette jeunesse ! A l'échelle d'une commune il est possible d'agir. Par exemple, la commune de St-Jean-de-la-Ruelle (45) a fait le choix de donner 120€ aux étudiants qui en ont besoin, selon des critères définis.

A Goncelin, nous nous sommes exprimés, lors du dernier conseil municipal, en faveur de la gratuité de la médiathèque pour tous.

Ensuite, nous sommes attristés par des réactions qui ont suivi l'annonce de l'arrivée de milliers de migrants en Italie. Comment ose-t-on, sans honte, se montrer plus inquiets par l'arrivée de personnes, en vie, que ce que nous aurions témoigné de tristesse si leurs embarcations avaient fait naufrage en route... Soyons raisonnables, ne cédon pas à l'affolement que quelques ignorants affichent lorsqu'ils parlent d'invasion. L'Europe a su accueillir plus de 4 millions d'ukrainiens. Chacun peut avoir son opinion sur la manière d'accueillir, mais ayons, à Goncelin, cette force commune de ne pas sombrer dans des discours de rejet et de peur.

Enfin, sur le plan environnemental, nous sortons d'un été qui n'est qu'une bande annonce des années à venir. Inondations, fortes chaleurs, sécheresse ici où là, nous ne pouvons pas rester les bras croisés, il nous faut des politiques ambitieuses. A l'échelle d'une commune, il est possible d'agir : préservation de l'environnement existant, de chaque milieu, de chaque arbre, création d'évènements éco-responsables afin de sensibiliser chacun, transformation du territoire avec les habitants (groupes de travail thématiques), encouragement et promotion d'initiatives individuelles et associatives (mise en place de budgets participatifs par exemple), limitation de la chaleur sur les espaces publics (plantations et ombrages, accès à tous à espace de fraîcheur à moins de 10 minutes à pied...). L'Ademe(1) propose aux collectivités encore d'autres voies pour agir et il est de notre responsabilité citoyenne, communale et intercommunale de nous engager ensemble dans un chemin qui nous conduira vers un avenir attractif.

Octobre 2023

Marie-Christine COUÏC

Guillaume Cornu

Contact : goncelin2020@gmail.com

(1) : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/collectivites/territoire-engage-transition-ecologique/retours-experience>

Les Boutons d'Or



Tout l'été, nos adhérents ont profité du club, qui n'a pas fermé ses portes, malgré les vacances et la canicule.

En juillet, un repas "saucisses-merguez" au barbecue organisé au club a remporté un franc succès.

Ski Club Goncelinois en Grésivaudan

L'automne n'est pas encore arrivé mais nous préparons déjà la saison de ski 2023/2024.

En effet, espérant une météo propice à notre sport et aussi de nombreuses inscriptions cette année, tous les membres du ski club Goncelinois en Grésivaudan sont prêts à accueillir les enfants pour descendre les pistes des Sept Laux.

Durant l'été, le matériel a été préparé, affûtage et fartage des skis, assainissement et contrôle des chaussures, vérification des bâtons... Tout est mis en œuvre pour le plaisir de la glisse et la sécurité des participants.

Les dates importantes à retenir en ce début de saison :

- Assemblée Générale, le 21 octobre 2023 à 17h30 et inscriptions définitives;
- Bourse aux skis, le 12 novembre 2023;
- Remise des étoiles, le 23 mars 2024.



Les joueurs de loto-petits chevaux ont toujours été assidus. Seul l'atelier création a un petit peu ralenti son activité courant août, mais sa production est à nouveau relancée, avec un nouveau projet : confectionner les objets qui seront exposés lors du marché de Noël.

En Septembre, nous avons participé au forum des associations.

Puis, a été programmée une dégustation moules-frites au restaurant Look Pizza à Crêts-en Belledonne.

Voilà donc encore un trimestre bien rempli.

Pour tous renseignements concernant le club, téléphonez au 04 76 71 73 80.

Nous vous attendons nombreux lors de ces rendez-vous qui sont d'une grande importance pour les adhérents et pour le ski club.

Nous remercions la municipalité de Goncelin ainsi que la station et l'ESF des Sept Laux pour leur soutien.

Bel hiver et bon ski à toutes et à tous !



AGV (Association de Gym Volontaire) de Goncelin

NOUVEAU COURS DE GYM ADAPTEE AUX PATHOLOGIES CHRONIQUES :

Pour cette nouvelle saison 2023-2024, l'association AGV Goncelin propose un nouveau cours de Gym Adaptée (et douce), animé par Jean-Christophe, spécialement formé pour ce type d'activités.



ACTIVITÉS

Tonification musculaire
Cardio adapté
Mobilité articulaire / stretching
Coordination et équilibre
Ateliers ludiques

PUBLIC

Personnes sédentaires
Personnes ayant des pathologies chroniques avec les incapacités légères (diabète, hypertension, surpoids...)

LIEU ET HORAIRE

Salle Gymfolk
Gymnase de Goncelin
Le mercredi de 13h30 à 14h30

CONTACT

gym.goncelin@gmail.com
www.gvgoncelin.fr



Actimarch Grésivaudan

Les sports d'endurance classiques sont souvent trop violents et traumatisants pour les muscles et les articulations, à l'inverse, la marche active permet de réaliser des efforts significatifs d'endurance sans traumatisme pour le corps, sans courbatures ou douleurs musculaires et articulaires importantes. L'assiduité à la pratique sportive se trouve grandement accrue et de ce fait ses bénéfices sont plus probants.

Un programme personnalisé de marche active permet de dynamiser son corps, d'obtenir et de garder un poids stable et d'affiner sa silhouette en sollicitant ses muscles et en améliorant ses capacités respiratoires et cardiovasculaires.

Les études réalisées par la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire montrent que des résultats significatifs sont obtenus dès les premiers mois d'une pratique assidue d'une heure par semaine.

L'association Acti'March Grésivaudan vous propose de pratiquer la marche active en plein air, les samedis de 9h à 10h15 au stade du Bresson au Touvet. La séance est assurée par un animateur diplômé. Les programmes sont définis par l'animateur en concertation avec les marcheurs selon leurs propres objectifs. L'animateur s'assure des progrès individuels durant chacune des séances où il dispense ses remarques et conseils.

Pour tous renseignements contactez la présidente Pascale Marseilhan, 06 87 19 45 40 ou envoyer un mail à actimarch-grésivaudan@neuf.fr

Le RIF



RÉSERVEZ VOS PROCHAINES DATES AVEC LE RIF :

- **10 novembre 2023 de 18h30 à 20h** : Assemblée générale, Salle des associations.
- **5 mai 2024** : Journée au jardin

Pour nous joindre et nous suivre :

contact@rif-goncelin.fr

Facebook : @AssociationleRifGoncelin

L'ART DE BIEN VIEILLIR EN ISÈRE

• Pour conserver vos capacités le plus longtemps possible, agissez dès maintenant •

Vieillir en bonne santé pour l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), c'est « garder ses fonctions essentielles pour continuer à faire ce qui est important pour chacun d'entre nous ».

Pour répondre à cet enjeu, l'OMS a conçu le programme ICOPE ayant pour but de suivre l'évolution de 7 fonctions majeures (la mobilité, l'état nutritionnel, la mémoire, l'humeur, l'audition, la vision, le lien social) de manière à repérer précocement l'apparition de fragilités et à agir pour récupérer, stopper ou ralentir les pertes de capacité.

Le test de repérage des fragilités est simple. Il consiste à répondre à un questionnaire portant sur les 7 fonctions essentielles à l'aide de l'application DIGICOPE téléchargeable gratuitement.

Le test est rapide. Il prend environ 15 à 20 minutes. ▶




Pour intégrer le programme ICOPE en Isère (IS-ICOPE), plusieurs possibilités s'offrent à vous :



- ▶ Télécharger l'application DIGICOPE sur votre téléphone ou tablette et réaliser le test en autonomie.
- ▶ Participer à une réunion d'information gratuite (date et lieu au choix) Ces réunions vous permettront d'échanger avec des experts, de découvrir les actions de prévention existantes près de chez vous et d'être accompagné sur le volet numérique pour réaliser le test ICOPE. **Pensez à venir à cette réunion avec votre smartphone ou votre tablette.**

Pour vous inscrire, composez-le : **09 70 81 81 55** * de lundi au vendredi de 9h à 17h par un appel gratuit

| | Date / horaire | Adresse |
|-----------|--------------------------|--|
| Réunion 1 | 9 octobre de 10h à 12h | Université Inter-Age, 2 square de Belmont, GRENOBLE |
| Réunion 2 | 17 octobre de 10h à 12h | Bar Radio, 15 rue Gustave Flaubert, GRENOBLE |
| Réunion 3 | 7 novembre de 10h à 12h | Maison des Associations, 6 rue Berthe de Boissieu, GRENOBLE |
| Réunion 4 | 18 novembre de 10h à 12h | ISS Grenoble Sud, 21 avenue de l'Europe, Galerie des Baladins, Salle Colombini, GRENOBLE |
| Réunion 5 | 21 novembre de 10h à 12h | Mairie de Goncelin, 4 Place de la mairie, GONCELIN |
| Réunion 6 | 28 novembre de 10h à 12h | Mairie de Saint-Jamès, salle des mariages, Le Clos Four, SAINT-JAMÈS |
| Réunion 7 | 7 décembre de 10h à 12h | Siège de la Communauté de Communes La Grésivaudan, 390 rue Henri Fabre, CROLLES |
| Réunion 8 | 12 décembre de 10h à 12h | Maison du Département, 53 Route de Barraux, BARRAUX |

▶ En parallèle, quelques personnes ont été sélectionnées pour bénéficier d'une visite à domicile en vue d'un accompagnement à l'utilisation de DIGICOPE. Cet accompagnement est assuré par des agents de La Poste formés par le CHU Grenoble Alpes.

Nous espérons que vous profiterez de ce programme innovant proposé par le CHU Grenoble Alpes, le Département de l'Isère et La Poste.

Les informations recueillies lors des tests réalisés avec les agents de La Poste seront analysées par les équipes du CHU Grenoble Alpes. En fonction des résultats et si un risque de fragilité est détecté, un professionnel vous contactera. Les données obtenues lors de ce test seront conservées de manière sécurisée. Une note d'information à ce sujet vous sera remise le jour du test.



Prenez rendez avec le conciliateur de justice, c'est gratuit !

La conciliation de justice est obligatoire pour les litiges de moins de 5 000€.

En cas de conflit :

Le Conciliateur de Justice a la mission délicate d'écouter, de servir d'intermédiaire puis de rétablir le dialogue et de favoriser les rencontres entre les parties et ceci avec comme principale préoccupation d'aboutir à un accord à l'amiable. Cela concerne uniquement les litiges en matière civile.

Les conflits concernés sont :

- Relations entre bailleurs et locataires;
- Litiges de consommation;
- Problèmes de copropriétés;
- Litiges entre commerçants;
- Litiges entre personnes;
- Litiges et troubles du voisinage;
- Litiges relevant du droit rural;
- Litiges en matière prud'hommeale.

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice assermenté et bénévole.

Venez rencontrer M. Philippe Gaillard, il est présent une fois par mois en Mairie (le mardi après-midi). Il suffit de prendre rendez-vous par téléphone au 04 76 71 78 75 ou par mail à mairie@goncelin.fr ou directement sur place.



*** Vous êtes en recherche d'un médecin traitant ?**

La CPTS (communauté professionnelle territoriale de santé) Grésivaudan réunit l'ensemble des acteurs du système de santé de 50 communes du Grésivaudan. Une de ses missions est de faciliter l'accès aux soins pour les habitants de ces communes et de les aider dans leur recherche de médecin traitant.

Comment faire ?

Remplissez le questionnaire à l'intérieur de cette brochure.
 Cochez la case ci contre de consentement de collecte et traitement des données.
 Renvoyez le tout au 500 Boulevard de la République 38190 à Froges

Contactez nous si vous avez des questions

contact@cpts-gresivaudan.fr
 04 76 92 17 62
 www.cpts-gresivaudan.fr



Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la CPTS GRÉSIVAUDAN contact@cpts-gresivaudan.fr pour un recueil d'informations médicales permettant l'orientation d'une recherche de médecin traitant. Le base légale du traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : médecins généralistes. Les données sont conservées pour une durée de deux ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation de traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données. Vous pouvez également exercer votre droit à la portabilité de vos données.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter : Cécile Favegeon Coordinatrice CPTS GRÉSIVAUDAN cecile.favegeon@cpts-gresivaudan.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Si vous vous opposez à ce traitement de données la CPTS GRÉSIVAUDAN ne sera pas en mesure d'accéder à votre demande de recherche de médecin traitant.

Je consens au traitement de mes données personnelles dont des données de santé.

Oui non

CPTS GRÉSIVAUDAN

COMMUNAUTÉ PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE SANTÉ GRÉSIVAUDAN

Formulaire Accès Médecin Traitant

ENSEMBLE POUR MIEUX PRENDRE SOIN DE TOUS

*dépliant en Mairie à votre disposition

Phares

Prendre le temps avec les Personnes âgées hospitalisées au CHU de Grenoble

Etre bénévole pour les soutenir tout en intégrant une association qui existe depuis plus de 50 ans.

Aujourd'hui, nous souhaitons agrandir notre joyeuse équipe en accueillant de nouveaux bénévoles.

Des personnes qui ont cette volonté de créer du lien, d'apporter de la convivialité et d'offrir des temps d'écoute pour rompre l'isolement.

Bienvenue :

- pour visiter les Personnes Agées, écouter les Familles
- pour faire vivre le Café des Bénévoles
- ou pour animer des ateliers (jeux, chansons, décorations...)

Formés et accompagnés, les Bénévoles développent tout un savoir-être. C'est un bénévolat qui apporte bien plus que ce que nous pouvons imaginer. Vous pourriez être agréablement surpris.

Ensemble, nous prendrons le temps de vérifier si c'est le bon moment pour vous d'intégrer l'association PHARES.

Contactez nous au 06.30.50.16.42 ou à associationphares@chu-grenoble.fr

Au plaisir de vous rencontrer !



Déploiement du système d'alerte et d'information des populations

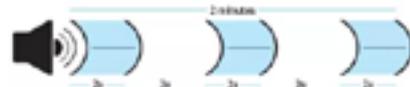
La sirène d'alerte est opérationnelle. Elle sonnera chaque mercredi du mois à midi à partir du 1er Novembre. Elle est installée dans le clocher de l'Église à Goncelin. Lors des tests du mercredi, aucune conduite particulière à tenir : il s'agit uniquement d'essais pour vérifier l'efficacité du système d'alerte.

A quoi servent les sirènes d'alerte ?

Celles-ci émettent un son puissant, destiné à interpeller, de jour comme de nuit, la population sur la survenue d'un danger grave, imminent ou en train de se produire et qui nécessite d'adopter un comportement réflexe de sauvegarde. L'alerte est uniquement réservée aux événements graves.

Comment reconnaître le signal national d'alerte ?

Le signal national d'alerte se compose d'un son modulé, montant et descendant, de trois séquences d'une minute et quarante et une secondes, séparées par un intervalle de cinq secondes. La fin de l'alerte est annoncée par un signal continu de 30 secondes. Tous les premiers mercredis du mois à midi, les sirènes font l'objet d'un exercice (cycle 1min 41 secondes).



Des détecteurs de faune installés dans le Grésivaudan

En France, les collisions entre un véhicule et la faune sauvage représentent plus de 60 000 accidents par an.

Pour réduire les risques encourus par les usagers de la route et préserver la faune, le Département de l'Isère a installé depuis 2012 des caméras bien particulières sur la RD 1090 et la RD 523. Le dispositif infra-rouge détecte la nuit les animaux (cerf, renard, sanglier, lapin ect...) de chaque côté de la chaussée, d'une heure avant le coucher du soleil jusqu'à une heure après le lever du soleil. Le moindre mouvement déclenche instantanément des panneaux lumineux pour alerter les automobilistes.

Ce ne sont pas seulement des panneaux pédagogiques : lorsqu'ils s'allument, ils annoncent un réel danger autant pour les animaux que pour les automobilistes !

Pendant les équipements ont été à de nombreuses reprises victimes de vandalisme et de vol (notamment des batteries) dès 2012. Ces problèmes récurrents nécessitent l'arrêt du fonctionnement des systèmes de détection, et ont amené le Département à lancer une campagne de modernisation.

Les travaux de modernisation des détecteurs de faune concernent 4 zones situées dans le Grésivaudan sur les RD 1090 et RD523 à Bernin, Le Touvet, La Buissonnière et Goncelin.

Cette modernisation a permis de sécuriser les systèmes (pistage du matériel), et de bénéficier d'une meilleure technologie et ainsi réaffirmer la volonté du Département de préserver la faune tout en garantissant la sécurité des usagers de la route.

Chaque détection est filmée et l'ensemble des données techniques peuvent être analysées sur une plateforme de suivi à distance.

Une analyse post aménagement a permis de démontrer qu'entre mars 2013 et mars 2014, au moins 3 750 animaux ont été détectés sur l'ensemble des sites, effectuant un total de 2851 traversées de la route.

Ces chiffres représentent autant d'alertes pertinentes pour l'usager et se traduisent potentiellement par un grand nombre de collisions évitées.

RESTE À LEVER LE PIEDS !



Déclarez vos ruches
entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre

→ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.
→ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne
mesdemarches.agriculture.gouv.fr

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- Connaître l'évolution du cheptel apicole
- Améliorer la santé des abeilles
- Mobiliser des aides européennes

Rappel sur l'ambrosie

L'ambrosie est une plante invasive dont le pollen est particulièrement allergisant.

Avoir les bons réflexes :

- Vérifiez autour de chez vous si vous remarquez des plants d'ambrosie. Si vous en voyez, arrachez-les. S'il ne vous est pas possible de le faire, utilisez la plateforme de signalement de l'ambrosie.
- Il est fortement recommandé de vous protéger lorsque vous arrachez des plants d'ambrosie afin d'éviter toute réaction allergique.

+d'infos : <https://ambrosie.fredon-aura.fr/>

Un référent a été nommé au sein du Conseil Municipal :
Émeric Durand : Président de la commission environnement

Fermeture et ouverture de la chasse

La période d'ouverture de la chasse à tir et de la chasse au vol est fixée pour le département de l'Isère du 10 septembre 2023 à 7h au 29 février 2024 au soir.

La chasse de toutes les espèces est interdite le **vendredi** (y compris les vendredis fériés).



31 Octobre 2023 à 17h30 :

Halloween
Parc de Goncelin
Bonbons à volonté pour petits & grands
Gratuit - Entrée libre

24 Novembre 2023 à 20h :

Projection du film «L'énergie positive des dieux» de Laetitia Moller dans le cadre du «Mois du doc»
Bibliothèque de Goncelin
Tout public
Gratuit - Entrée libre

10 Décembre 2023:

Repas des Anciens

23 Décembre 2023 :

Marché de Noël
Rue de la Ventive
Programme à définir

Voeux du Maire à la population :

Janvier 2024

Salon des peintres :

9 & 10 mars 2024
Salle de Réception - Rue de la Ventive
Gratuit - Entrée libre

Vogue :

27, 28 et 29 avril 2024

De nombreux évènements à venir, n'hésitez pas à nous suivre sur Facebook ou Instagram.

Directrice de la publication

Françoise Midali

Rédaction

Martine Brunet-Manquat
Les Élus
Les services de la Mairie
Les Associations

Conception, et réalisation

Service communication

Photos

Mairie de Goncelin
Freepik
Médiathèque
Associations
Petite Crèche

Périodicité

Trimestriel

Impression

Imprimerie Notre Dame - Montbonnot
1250 impressions
Inapa Imagine Silk blanc certifié PEFC 100%
100% fabrication française

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :

> Instagram : [communedeGoncelin](#)
> Facebook : [Commune de Goncelin](#)

